

UN PEU D'HISTOIRE

Lycée de Rennes Distribution solennelle des prix . Juillet 1896



Messieurs, chers élèves.

Puisque les corps les plus illustres, les Universités et l'Institut, l'Ecole polytechnique et l'Ecole normale ont mis à la mode les fêtes de centenaires, n'êtes-vous pas d'avis que nous célébrions nous aussi la fondation de notre Lycée ? Car l'année 1796 (l'an IV auraient dit nos pères) est une date importante dans l'histoire de cette maison que nous aimons tous. Elle a vu l'Ecole centrale d'Ille et Vilaine s'installer dans les vieux bâtiments du Collège de Rennes.

Sans doute les noms ont changé, en 1802, le premier consul a remis en honneur le mot de lycée plus classique et plus concis ; sans doute le régime intérieur a été modifié, mais les programmes sont restés les mêmes, et les lycées, ceux de la troisième République, surtout, sont bien les héritiers directs des établissements créés par la Convention.

Voulez-vous permettre à un de vos anciens de retracer brièvement l'histoire de l'Ecole centrale d'Ille et Vilaine ! Ce chapitre peu connu de notre passé mérite bien quelques minutes d'attention. Je suis persuadé que vous les lui donnerez de bon cœur.

I

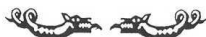
Centre d'étude sous l'ancien régime, la ville de Rennes avait obtenu sans peine l'honneur d'abriter dans ses murs l'Ecole centrale du département. Elle en confia l'organisation à un jury d'instruction publique composé de trois hommes dévoués aux institutions républicaines : un écrivain Robinet-Gaillardère et deux avocats anciens administrateurs du département, Bertin et Malherbe...

Leur premier soin fut d'aménager des locaux convenables. Le représentant Bailleul avait bien mis à leur disposition les bâtiments du Collège, mais, depuis deux ans, une population bigarrée s'y était implantée et traitait l'édifice en pays conquis. Deux demi-brigades, la 28ème et la 142ème campaient un peu partout; l'ancien principal du Collège, jugeant sans doute inutile de disparaître avec l'institution qu'il dirigeait, s'était approprié un nombre respectable de pièces; le professeur de dessin avait suivi son exemple; un casernier enfin, avait poussé le sans-gêne jusqu'à louer à un maître d'escrime un bâtiment isolé au milieu des jardins qui s'étendaient alors jusqu'à la Vilaine et que nos constructions modernes ont fait disparaître. Seuls, quelques livres relégués dans les greniers et l'Ecole de chirurgie installée dans les anciens locaux du Droit rappelaient encore la destination première de la maison.

La colonie vivait donc là bien tranquillement lorsqu'elle se vit menacée d'un arrêté d'expulsion. Vous vous figurez aisément les cris poussés par ces locataires de contrebande. Les protestations les plus indignées vinrent naturellement de ceux dont rien n'expliquait la présence au Collège. L'administration militaire fut en effet assez docile, le professeur de dessin, qui aspirait à une des chaires de l'Ecole centrale déménagea sans bruit, mais le casernier, soutenu par son maître d'escrime, mit le jury à la porte, tandis que l'ancien principal posait ses conditions. Pour éviter des scènes regrettables, le jury eut la bonté de procurer à ce dernier un appartement en ville et l'autorisa même à récolter dans le jardin ce qu'il appelait fièrement " les fruits de ses travaux".

La maison était vide, mais combien délabrée ! Tous s'accordent pour reconnaître que l'édifice était dans un état déplorable et les procès-verbaux deviennent vraiment éloquentes lorsqu'ils énumèrent les dégâts commis dans les appartements et dans les jardins. Il eût fallu dépenser des sommes considérables pour restaurer le collège mais le Directoire n'était pas riche et le temps pressait. Les architectes se contentèrent donc de rétablir les serrures, de blanchir quelques murailles et de remplacer les vitres brisées.

Au milieu de ces préoccupations multiples, le jury n'avait pas perdu de vue le recrutement du personnel de l'Ecole. Je crois pouvoir vous dire que ses choix furent excellents. A côté de professeurs établis à Rennes depuis de longues années le jury s'assura le concours d'un des personnages les plus illustres de la Révolution.



Vous connaissez Languinois. Eloigné pour quelque temps des assemblées politiques, il revenait à l'enseignement qui l'avait rendu populaire. L'ancien professeur de droit canonique à l'Ecole de Rennes s'était chargé d'exposer et de commenter une législation dont il était en partie l'auteur.

Comme la politique, l'armée fournit son contingent à l'Ecole centrale. Le titulaire de la chaire d'histoire fut, en effet, un simple sergent de la 142ème demi-brigade, Etienne Vital Rabillon. Le personnel enseignant fut au complet lorsque le grand naturaliste Lacépède eût décidé un de ses meilleurs élèves, Danthon, à s'éloigner de Paris. Nous devons au moins un souvenir à ce savant modeste : il est un des créateurs de notre magnifique Jardin des Plantes.

Ne croyez pas, Messieurs, que j'oublie de vous parler du directeur : il n'y en avait pas. L'Ecole était administrée par un conseil de trois professeurs. C'est un exemple entre mille du goût de cette époque pour le partage de l'autorité. On fut obligé cependant de nommer un conservateur des bâtiments qui cumula les fonctions d'économe et de censeur.

II

Lorsque tout fut prêt le jury fit appel aux pères de famille, mais il faut reconnaître que sa proclamation n'eut pas de succès, puisque cinquante élèves à peine assistaient à l'ouverture de l'Ecole dans les premiers jours de l'an V.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous faire pénétrer sur le terrain de la politique, mais je suis bien obligé de vous dire que le moment n'était pas des mieux choisis pour inaugurer une école qui se réclamait des principes républicains. Quelque glorieux qu'il fût à l'extérieur, le Directoire était à cette date très menacé, et, pour ne parler que de Rennes, il suffit de feuilleter le registre des délibérations du conseil municipal, pour se faire une idée précise des exploits accomplis chaque jour par les Muscadins et les Incroyables, les fameux "hommes masqués" qui terrorisaient la foule et s'amusaient à troubler les plus paisibles réunions de famille.

Envoyer ses enfants à l'Ecole centrale, n'était-ce pas s'exposer soi-même aux représailles des hommes masqués ?

En attendant des circonstances plus favorables, chacun s'efforça de ne pas donner prise à la critique. On ne saurait trop admirer la sagesse et la prudence des professeurs en ces temps héroïques. A une époque où les jeunes gens en venaient aux mains et se battaient en duel à tout propos, les élèves de l'Ecole Centrale furent astreints à une discipline très sévère, et le règlement mis en vigueur dès le premier jour, interdisait le port des cannes, bâtons et armes de toute nature. D'autre part, les professeurs se crurent tenus d'observer dans leur enseignement la plus stricte neutralité et se tinrent à l'écart des luttes politiques.

Ils eurent bientôt la joie de voir leurs concitoyens rendre hommage à la dignité de leur conduite, car dès la rentrée de l'an VI cent soixante dix élèves suivaient les cours de l'Ecole.

Ce chiffre a peu varié jusqu'au dernier jour. Savez-vous bien, Messieurs, que c'était un résultat très honorable ? Songez-donc que Rennes était alors une ville de trente mille âmes, que l'Ecole ne recevait que des externes et qu'il fallait avoir douze ans accomplis pour y être admis.

Si l'Ecole centrale d'Ille et Vilaine a su grouper autour d'elle un nombre considérable de jeunes gens, c'est qu'ils y ont trouvé ce qu'ils cherchaient : un enseignement scientifique bien organisé. Alors que les professeurs de Belles Lettres, de Langues Anciennes et d'Histoire n'ont jamais pu réunir plus de trente auditeurs, le professeur de Dessin a vu dès l'an VI plus de quatre vingt quinze élèves travailler sous sa direction, tandis que son collègue de Mathématiques en initiait soixante aux mystères de l'Algèbre, de la Trigonométrie et des Section Coniques.

Cette prédilection de la jeunesse d'alors pour les Mathématiques et le Dessin est très significative. Vingt ans plus tôt, dans cette ville où toutes les ambitions gravitaient autour du Parlement, dans ce pays breton où l'achat d'une charge de judicature était le rêve suprême des fils de la bourgeoisie, le cours de législation eût regorgé d'auditeurs. Sous le Directoire et le Consulat, la toge cédait le pas à l'uniforme.

Les exploits de généraux de vingt ans, enfants du peuple et artisans de leur fortune, mettaient en travail ces jeunes imaginations. Le prévôt des étudiants rennais, Moreau, simple bachelier de Droit en 1789, n'était-il pas, six ans plus tard, général en chef d'une des glorieuses armées de la France ? Le héros des écoliers du temps, c'était le Bonaparte déjà légendaire,

le pauvre lieutenant d'artillerie se privant de tout plaisir pour acheter des ouvrages de Mathématiques et des Cartes. Le travail et la science menaient donc à la gloire ! Ce que d'autres avaient fait, ne pouvait-on pas le tenter encore ?

Avec l'entêtement qui est une des vertus de leur race, les Bretons devinrent mathématiciens et dessinateurs pour être plus tard officiers. Et les résultats ne se firent pas attendre, car, dès l'an VI, plusieurs élèves de l'Ecole centrale de Rennes furent reçus sous-lieutenants d'artillerie au concours, tandis que d'autres, vrais enfants du pays d'Armor, attirés par le bruit des vagues qui avaient bercé leur enfance, fiers émules des héroïques marins du Vengeur, allaient s'embarquer à Brest ou à Saint-Malo, sur les vaisseaux de la République.

La passion de la gloire, tel est, Messieurs, le secret du succès de l'enseignement scientifique dans les Ecoles Centrales.

Il est naturel que l'enseignement littéraire ait souffert de ces tendances nouvelles de la jeunesse française, mais il est permis de déplorer l'indifférence des programmes pour la géographie et l'histoire moderne. L'histoire avait bien son professeur spécial, mais celui-ci se confinait tellement dans l'étude de l'antiquité que je comprends le peu d'empressement des futurs officiers à suivre son cours. Et même les jugements qu'il porta sur l'antiquité sont singulièrement timides et surannés. Trois ans après l'expédition de Bonaparte dans la terre mystérieuse des Pharaons, trois ans après la fondation de l'Institut d'Egypte dont les travaux révélaient au monde un art admirable, Rabillon déclarait gravement à ses élèves que les sculpteurs égyptiens n'avaient laissé que des ébauches grossières et les architectes des masses énormes construites sans goût.

L'excellent homme voulait peut-être prémunir la jeunesse contre les entraînements irréfléchis de la mode. Sachons-lui gré au moins de ses bonnes intentions.

III

Une analyse plus complète des programmes de l'Ecole centrale nous entraînerait trop loin. J'aime mieux, en terminant, décrire rapidement les cérémonies qui marquaient la fin de chaque année scolaire. Les exercices publics ne méritent pas de nous arrêter longtemps, mais les distributions de prix (la première du moins) profondément imprégnées de l'esprit de l'époque, présentent quelques détails assez curieux.

Les exercices terminatifs étaient un legs de l'ancien régime. Ces longues séances estivales avaient peu d'attrait pour les élèves qui cherchaient d'excellentes raisons pour être dispensés de parler en public. Les uns se déclaraient trop pauvres pour contribuer aux frais d'impression des programmes. D'autres, canonniers de 16 ans au 8^{me} d'artillerie, rappelaient à leurs maîtres que les exigences du service avaient, plus d'une fois, interrompu leurs études. Mais les professeurs attachaient de l'importance au maintien de cette institution. Aux beaux esprits de province qui les mettaient au défi de " citer des savants célèbres sortis de leurs classes ", ils voulaient montrer que si l'Ecole n'était pas une fabrique de savants précoces, elle savait inspirer à la jeunesse le goût du travail et le désir de contribuer plus tard à la grandeur de la patrie.

C'était aussi, sans doute, pour accroître le prestige de l'Ecole que les professeurs faisaient coïncider la distribution des prix avec une des nombreuses fêtes nationales que nos pères célébraient dans les derniers jours de l'année républicaine. Celle de l'an VI, par exemple, fut appelée à rehausser l'éclat de l'anniversaire de la fête du Dix Août.

Je me borne à détacher du procès-verbal les détails qui nous intéressent plus spécialement. Le Secrétaire de la Municipalité décrit avec complaisance le cortège qui, le 23 Thermidor, vers cinq heures du soir, se forma sur la place de l'hôtel de ville. Au milieu des troupes et des autorités civiles et militaires, deux jeunes gens portaient une corbeille garnie de guirlandes de chêne et contenant les prix destinés aux élèves de l'Ecole Centrale. En suivant les rues Franklin et de la République, aujourd'hui rues d'Estrées et Nationale, le cortège arriva sur la place de l'Egalité, notre place du Palais, au centre de laquelle la Municipalité avait fait élever un autel de la Patrie surmonté d'un arbre de la Liberté. C'est du haut de cet autel que le président du jury d'instruction distribua les prix, au bruit des fanfares et des chœurs qui exécutaient des chants patriotiques.

Cette partie de la cérémonie fut très brève, car la petite corbeille enguirlandée de branches de chêne contenait tout juste vingt-sept prix en cinquante volumes. Ce chiffre suffit pour vous prouver que le nombre des élus n'était pas considérable, mais il faut reconnaître que quelques prix avaient une certaine valeur. Ainsi le premier lauréat de Cours de Législation pour l'an IX reçut les œuvres de Montesquieu en sept volumes.

D'autre part, les ouvrages destinés à servir de récompense faisaient l'objet d'un choix très sévère. Les professeurs veillaient à n'imprimer les armes de l'Ecole que sur de " bons livres ". Seuls les chefs-d'œuvre des grands classiques et les

ouvrages des plus illustres savants du temps trouvaient grâce devant eux, Corneille, Racine, Molière, Montesquieu et Voltaire pour les Lettres, Lagrange, Laplace, Cuvier, Chaptal et de Jussieu pour les Sciences, tels sont les écrivains qu'ils proposaient comme modèles à leurs élèves.

Tant de réserve, tant de prudence dans la direction de l'Ecole ne réussissaient pas cependant à désarmer les adversaires du principe même de l'institution. Les malveillants trouvèrent dans le Consulat un gouvernement disposé à prêter l'oreille à leurs insinuations. La distribution de l'an IX montra que les temps étaient changés : elle se fit en effet à l'issue du dernier exercice public, dans la grande salle de l'Ecole. Enfin, un an plus tard, un arrêté des Consuls substitua un Lycée à l'Ecole centrale d'Ille et Vilaine.

Avant de disparaître, celle-ci trouva du moins un défenseur. Le plaidoyer que le professeur de Législation eut le courage d'intercaler dans le programme des exercices de l'an X renferme beaucoup d'idées justes et atteint parfois à l'éloquence. Aux anciens collèges "entourés de toute espèce de protection et d'encouragement", aux futurs Lycées que le gouvernement se proposait de subventionner largement, il avait raison d'opposer ces Ecoles centrales qui n'avaient rien obtenu, "pas même justice". Il reconnaissait que les résultats n'avaient pas été très brillants, mais les professeurs n'étaient pas responsables de cet insuccès. "Il faut, disait-il en terminant, savoir gré aux fonctionnaires qui ont lutté contre tant d'obstacles et ne pas leur refuser de leur compter pour méritoire ce qu'ils ont retiré d'un fonds presque stérile, quelque médiocre que l'on suppose leur moisson".

Je m'estimerai très heureux, Messieurs, si vous emportez de cette causerie la conviction que les professeurs de notre Ecole Centrale avaient mérité cet éloge.

Charles Le Téo
Rennes. Juillet 1896

Le texte de ce discours, dont nous vous proposons ci-dessous un extrait, est un texte autographié (reproduit à l'identique) qui se trouve à la Bibliothèque Municipale de Rennes sous la cote B.M.R. 38786.

Le discours a été reproduit avec son orthographe d'origine.

Charles Le Téo, agrégé d'histoire, né à Rennes le 7 août 1865.

✧ Nommé comme professeur au lycée le 29 août 1893.

✧ Reprend en 1897, à la Faculté des Lettres, le cours, libre et public, inauguré par Arthur de la BORDERIE le 4 décembre 1890 à la demande du doyen LOTH, sur l'enseignement de l'Histoire de Bretagne.

✧ Nommé Inspecteur d'Académie à Auch le 31 septembre 1900.

Discours et renseignements dénichés à la B.M.R. par J. PENNEC, enseignant de mathématiques au lycée.

II

Lorsque tout fut prêt le jury fit appel aux pères de famille, mais il faut reconnaître que sa proclamation n'eut pas de succès, puisque cinquante élèves à peine assistaient à l'ouverture de l'Ecole sans les premiers jours de l'an V.

Pardonnez-moi, Messieurs, de vous faire pénétrer sur le terrain de la politique

Charles Le Téo